

Profil de la profession de consultant-e petite enfance

Domaine d'activité

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral accompagne et soutient les personnes de référence des enfants entre 0 et 5 ans dans la gestion de défis et préoccupations variés et situationnels du quotidien. Il pilote le processus d'accompagnement ou d'éducation. Il renforce la compétence de santé ainsi que les compétences sociales, personnelles et éducatives dans le but de favoriser le bien-être de l'enfant. Il a donc une action sur la promotion de la santé et sur la prévention.

Dans son champ de travail, l'accent est mis sur le développement et la santé physique, mentale et psychique de l'enfant. Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral détecte une mise en danger potentielle du bien-être de l'enfant et prend les mesures correspondantes.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral soutient et conseille les autres professionnels dans le domaine de la petite enfance.

La consultation petite enfance est un service dans le domaine de l'aide aux enfants et à la jeunesse, à l'interface entre le domaine social et le domaine sanitaire, qui est offert partout en Suisse. Les organes responsables sont des organisations de droit public ou privé financées par les communes et les cantons.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral travaille de manière autonome ainsi qu'en équipe. Il collabore avec d'autres services spécialisés de manière interdisciplinaire et interprofessionnelle. Il est intégré dans le réseau régional. L'offre de prestation est facultative et d'un accès aisé. En cas de danger potentiel pour le bien-être de l'enfant et pendant la procédure d'investigation, le caractère volontaire de l'offre est limité.

En règle générale, les conseils sont dispensés dans le cadre de visites à domicile, au téléphone, par voie électronique ou dans les centres de consultation, avec ou sans rendez-vous. Les consultations peuvent également être proposées dans l'espace public ou au sein d'autres offres (p. ex. crèches, garderies, etc.).

Principales compétences opérationnelles

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral détermine le besoin de soutien des personnes de référence et des enfants en tenant compte des ressources à disposition, des facteurs de risque, des conflits possibles et du besoin d'éducation.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral identifie et évalue des situations à l'aide de ses solides connaissances et de méthodes modernes basées sur des données probantes, et en saisit la multiplicité, l'instabilité et la complexité.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral analyse et évalue les objectifs et les mesures des stratégies de prévention et de gestion à l'aune de critères avérés.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral identifie au cours de l'accompagnement l'état psycho- et sensorimoteur, les développements cognitifs et émotionnels, l'état de santé physique de l'enfant et les éventuels troubles du point de vue des relations, de la régulation et de la croissance.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral convient ou fixe des objectifs en se basant sur ses solides connaissances, sur des données probantes et sur sa pratique. Il tient compte des préférences et des possibilités des personnes de référence et de l'enfant. Il gère les tensions, identifie les enjeux complexes et développe des solutions constructives.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral planifie, en accord avec les personnes de référence et l'équipe interdisciplinaire et dans le cadre de la collaboration interprofessionnelle, des offres de soutien et des interventions ciblées en considérant diverses perspectives.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral élabore, avec les personnes de référence, des stratégies et mesures en faveur de la promotion de la santé, de la prévention et du bien-être de l'enfant.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral développe ou choisit des formes d'accompagnement ou d'éducation appropriées reposant sur des données probantes et sur sa pratique. Il prend en compte le vécu des personnes concernées, le contexte culturel et social ainsi que les ressources cognitives, émotionnelles et sensorimotrices des personnes de référence et des enfants.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral conseille et soutient les personnes de référence dans la mise en oeuvre de mesures efficaces adaptées à leur situation.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral documente l'accompagnement de manière compréhensible. Il analyse et évalue de manière systématique le processus d'accompagnement et/ou d'éducation (objectif, mise en oeuvre, efficacité et économie des interventions) à l'aune de critères spécifiques au domaine. Il adapte le processus d'accompagnement et/ou d'éducation de manière ciblée. Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral communique de manière adaptée à la situation et aux destinataires avec toutes les personnes et autres professionnel impliqués dans le processus de conseil et d'accompagnement et/ou d'éducation.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral choisit des méthodes de communication pertinentes pour le développement de la relation et conformes aux situations d'accompagnement et utilise différentes méthodes de la conduite d'entretien.

Exercice de la profession

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral travaille de manière autonome en assumant une grande responsabilité vis-à-vis des enfants et de leurs personnes de référence.

L'encadrement institutionnel de la profession en consultation petite enfance est diversement organisée sur le plan régional. Les structures, institutions et conditions de travail varient donc en conséquence.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral travaille seul et de manière indépendante lors des consultations. Dans les situations susceptibles d'évoluer rapidement, il réagit et agit de manière adéquate. Il prend immédiatement les décisions nécessaires et les mesures correspondantes.

Lorsqu'il y a soupçon d'un danger potentiel pour le bien-être de l'enfant, il connaît la procédure à suivre et les mesures à appliquer.

Lorsque le bien-être de l'enfant est menacé, le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral est tenu d'informer les autorités compétentes après concertation avec ses supérieurs hiérarchiques. Il soutient les autorités lors de procédures d'investigation. Il prend en charge des mandats concrets qui ont trait au bien-être de l'enfant. Ce dernier peut être mis en danger en raison des problèmes sociaux

et/ou personnels touchant les personnes de référence, tels que la dépendance, la pauvreté ou les maladies psychiques, ou des comportements des personnes de référence, tels que la violence psychique et physique, la négligence ou les 'abus.

Le suivi sur mandat des autorités est basé sur des dispositions définies et obligatoire pour les personnes de référence. Dans ce type de contextes, l'activité d'accompagnement confronte le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral à un haut niveau d'exigences et requiert une collaboration interprofessionnelle renforcée.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral collabore avec différents professionnels et services spécialisés et utilise le réseau et l'offre régionaux. Il collabore notamment avec les sages-femmes, les consultants en lactation et allaitement maternel, les travailleurs sociaux, les curateurs, les professionnels de la pédiatrie, l'accueil extrafamilial pour enfants, les éducateurs, les physiothérapeutes, les services de conseil en éducation, les services d'aide à l'enfance et à la jeunesse, et les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte.

Les situations à gérer changent continuellement, sont peu prévisibles et souvent complexes. Elles exigent une résolution de problèmes autonome et la recherche de nouvelles pistes de solution ainsi que le développement des instruments et méthodes à disposition.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral est responsable du déroulement professionnel des activités de conseil au sein de l'équipe et contribue au développement professionnel de tous les membres de l'équipe. Il assume la responsabilité de ses décisions et de ses actions.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Dans le cadre de sa mission de prévention dans le domaine de la petite enfance le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral participe pour une grande part à la santé des familles et à la prévention des problèmes sociaux. Il contribue considérablement à la réduction des coûts dans le domaine social et sanitaire. Par conséquent, la consultation petite enfance est à considérer comme un investissement dans l'avenir.

Les exigences posées au consultant petite enfance avec diplôme fédéral évoluent continuellement suite aux transformations sociales, sociétales, économiques et écologiques.

À titre d'exemples de transformation : diversité croissante des valeurs et des formes familiales, changements des conditions de migration, pénurie des ressources, perception différente du positionnement et de la fonction des centres de consultation petite enfance dans la société.

Le ou la consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral collabore à des projets de recherche liés à ces transformations et contribue continuellement à la professionnalisation de la consultation petite enfance.